



Moi , je ne t'oublierai pas, Palestine

Ce petit personnage-culte se nomme Handala. Découvrir son histoire en annexe.

**Séjour dans l'Etat de Palestine occupée
du 8 octobre au 21 novembre 2015**

**Pour comprendre
l'autre, il ne faut pas
l'annexer mais
devenir son hôte**

Louis Massignon

**« Moi, je ne t'oublierai pas, Palestine »
chantait Fairouz, *une chanteuse libanaise.***

**Comment oublierai-je le peuple palestinien, victime d'une occupation
israélienne féroce ?**

**Occupation faisant fi du Droit International, des Résolutions de l'ONU,
soutenue implicitement par de nombreux dirigeants politiques européens.**

**Occupation accompagnée d'une colonisation galopante, morcelant de plus en
plus cette Terre de Palestine.**

**Comment s'étonner que des jeunes ne se révoltent pas pour crier leur
Souffrance, leur manque d'Espoir en l'Avenir, utilisant les outils qu'ils ont
sous la main : couteaux de cuisine, tournevis, ciseaux ? Outils dérisoires,
même s'ils peuvent parfois entraîner la mort.**

La puissante armée d'occupation pourrait facilement neutraliser ces jeunes.

Elle préfère les tuer à bout portant, sans sommation, sans vérification.

**Que vaut la vie d'un jeune palestinien, pour un soldat israélien du même âge,
qui l'abat de sang froid ? Sans doute pas grand-chose.**

Dans ce contexte de violence, de peur, je suis repartie.

J'invite celles et ceux intéressés à la Cause Palestinienne, à m'accompagner à Jérusalem-Est, en Cisjordanie. A écouter la souffrance des gens de là-bas.

Je les ai rencontrés, cette année encore. Je les ai écoutés. J'ai admiré leur courage, leur hospitalité. Leur dignité face à l'occupant israélien.

- **J'ai noté les récits des familles ayant un des leurs en prison et ceux des prisonniers récemment libérés.**
- **Je me suis engagée à les écrire, à les publier. Pour ne pas mettre en danger la personne qui raconte, j'ai changé son prénom.**

Moi non plus, je ne les oublierai pas.

Denise

***Une amie, Claudette, m'a accompagnée les trois premières semaines.
Deux de ses amies nous ont rejoint pendant quelques jours.
Je suis restée seule les trois dernières semaines***

- **Ces témoignages ont été recueillis entre le 15 octobre et le 13 novembre 2015. Il se peut que les conditions d'incarcération et de jugement, ne soient plus les mêmes, aujourd'hui, pour ces enfants, ces jeunes, ces femmes et ces hommes de Palestine Occupée.**

La Justice et la Paix ne pourront advenir en Palestine sans la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens.

Actuellement, environ 7500 palestiniens, dont 300 enfants et 35 femmes, sont incarcérés dans des prisons israéliennes

Certains prisonniers le sont depuis plus de 35 ans. D'autres sont condamnés à une ou plusieurs perpétuités. Environ 400 Palestiniens sont en détention administrative, sans raison, sans jugement, renouvelable tous les six mois à l'infini.

Lorsqu'ils sont malades, les prisonniers palestiniens sont mal soignés.

Les arrestations se font toujours de manière brutale. Pendant les interrogations, la torture physique et psychologique est systématiquement utilisée.

Les conditions d'incarcération sont très difficiles.

A la libération des prisonniers, les familles sont contraintes de payer de fortes sommes à l'administration pénitentiaire.

Aucune famille palestinienne n'est épargnée

Jérusalem-Est

250.000 Palestiniens vivent ici. Près de 200.000 colons, protégés par l'armée d'occupation, les harcèlent en permanence. Une quarantaine de barrages ont été installés dans différents quartiers, rendant le déplacement des Palestiniens très difficile. Des affrontements entre des jeunes palestiniens et les forces d'occupation sont fréquents à la « Porte de Damas », entrée principale de la vieille ville. Morts. Blessés. Arrestations. Sur l'Esplanade des Mosquées, les colons, protégés par l'armée, empêchent les Palestiniens d'aller prier, notamment le vendredi. Les balles répondent aux jets de pierres.

Dans la vieille ville, les touristes se font plus rares. Les commerçants palestiniens ne vendent pas grand-chose.

Porte de Jaffa, un jeune israélien demande de l'argent pour IDF (Les Forces de Défense Israéliennes).

Sur la recharge de la carte Sim locale « orange », le gouvernement israélien retient 10% qui seront versés à Tsahal (nom de l'armée israélienne).

Silwan : quartier de Jérusalem-Est, proche des remparts de la vieille ville, de nombreuses maisons palestiniennes ont été volées par des colons. Le drapeau israélien y flotte désormais. Au centre de ce quartier, **Boustan**, surveillé par plusieurs policiers israéliens.

88 maisons palestiniennes doivent être démolies pour laisser place à la création d'un jardin talmudique (jardin religieux juif).

Toutes les quatre, nous avons voulu nous rendre au centre **Mada'a**, suite à un concert de Rapp, donné l'été dernier en France, à St Etienne et dans la Région Rhône-Alpes, par 9 jeunes de ce centre.

Pour accéder à Mada'a, passage obligé par un barrage militaire. Deux gros blocs de pierre ont été installés, de part et d'autre de la rue, avec des policiers et des soldats, le doigt sur la gâchette.

Je retrouve avec beaucoup d'émotion, une des jeunes du groupe. Elle me donne des nouvelles des rappers et me rassure. Aucun n'a été blessé ou tué.

Elle ajoute : « *Personne ne sait si demain il sera encore en vie. Il suffit, en passant devant un soldat, que l'on mette sa main dans sa poche à la recherche de son mouchoir ou de son téléphone portable pour être tué* ».

Cheikh Jarrah : cet autre quartier de Jérusalem-Est, situé à 2 kms de la vieille ville, est lui aussi très convoité par les colons. Plusieurs maisons ont été volées. Quelques jours auparavant des colons ont manifesté violemment pour demander le départ de tous les Palestiniens. Une vieille dame palestinienne, de 95 ans, habite ici. La maison de son fils, mitoyenne à la sienne, a été réquisitionnée par des colons. En 2011, elle a reçu un avis de la police israélienne, l'informant que sa maison allait l'être aussi. Elle ne sait pas quand.

Chaque année, je rencontre cette vieille dame. Dans sa rue, tout semble calme. Je décide de prendre le risque d'y retourner. Une de ses filles est avec elle. Une autre habite à Naplouse mais ne peut rendre visite à sa mère sans une autorisation de l'armée. Autorisation rarement obtenue. Cette dame âgée paraît contente de me voir. C'est réciproque. Sa mémoire est intacte. Elle se souvient « comme si c'était hier » de là, où elle habitait, près de Haïfa, et du jour où elle a dû fuir de son village. C'était en 1947. Depuis elle vit ici, à Cheikh Jarrah. Avant sa mort, connaîtra-t-elle un nouvel exode ? Je ne le lui souhaite pas.

Cisjordanie

Deîr Istiya : Dans ce village de 5000 habitants, un groupe de femmes, engagées à IWPS (International Women Palestine Service), habitent plusieurs mois par an. Cette année, elles sont trois, de nationalités différentes. Formées à des techniques de non-violence, elles interviennent auprès des Palestiniens qui font appel à elles, lorsque l'armée vient arrêter l'un d'entre eux, lorsqu'une maison est menacée de destruction. Chaque vendredi, elles participent aux manifestations organisées dans les villages pour protester contre le mur de séparation, construit par Israël, dans le but d'annexer leurs terres.

Claudette et moi, les connaissons depuis longtemps. C'est chez elles que nous nous installerons pour participer à la cueillette des olives. Chaque matin, nous accompagnerons un paysan dont les champs sont près des colonies, près de ce mur d'annexion ou près d'un camp militaire. Notre présence d'internationaux, gênante pour les colons et pour l'armée, rend souvent possible la cueillette.

Le 13 octobre, je repars à **Naplouse** pour la journée, afin de régler des problèmes de clefs. Claudette et deux IWPS, accompagnent Abu S, dans son champ, près de la colonie de **Revava**. Un colon surgit, menaçant, les accuse de s'être approchés de sa maison. Il hurle que cette Terre lui appartient. Il menace de les égorger. Les soldats, arrivés sur les lieux, calment le colon. Il retourne chez lui. Aujourd'hui, les soldats ont protégé les Palestiniens !



Photo de Claudette

Le 15 octobre, Claudette et moi, accompagnons un homme du village de **Bruquin**. Ses 125 oliviers sont à l'intérieur de la colonie de **Brachin**. Inquiet, d'une présence possible des colons ici, il avance... Assis sur son âne, il regarde, à droite et à gauche... L'avant-veille, ils sont venus vers lui, menaçants. Nous hâtons le pas pour le suivre. L'âne marche vite ! Les oliviers sont à un kilomètre de la route. Nous ne sommes que deux. Inquiétude. Si les colons arrivent, quel sera notre secours pour cet homme ?

Dans la matinée, le fils de ce dernier, médecin à l'hôpital de Ramallah arrive. Il a demandé quatre jours de congé pour aider son père. Il est sorti récemment de prison: **« J'ai été emprisonné pendant un an. Pendant 30 jours, j'ai été frappé tous les jours. Les conditions de détention ont été très difficiles. J'essaye d'oublier ».**

Il n'y arrive pas et ne cesse d'en parler...

L'après-midi, son neveu de 12 ans nous rejoint. Le médecin me dit: **« Il n'a pas vu son père depuis 8 ans. Il est en prison pour de longues années encore ».**

L'enfant est triste.

Pendant trois jours consécutifs, nous cueillons dans un champ situé près d'une tour militaire. L'armée y stationne en permanence. Oum F et Abu F nous accueillent. Ils se plaignent d'être menacés par les soldats lorsqu'ils sont seuls.

Oum F habite avec son mari et leurs 6 enfants dans un petit village près de **Salfit**, en Cisjordanie occupée. Ils tentent de vivre en prenant soin de leurs 200 oliviers hérités de leurs parents. Leurs enfants sont grands mais aucun n'est marié, n'ayant pas suffisamment d'argent pour fonder une nouvelle famille. Abou F parle avec amour de sa terre, de son histoire, connaît l'âge de chacun de ses arbres. Il évoque avec souffrance la dépossession programmée de ce qui lui appartient, par la puissante occupation coloniale israélienne.

Comme de nombreux parents palestiniens Oum et Abou F ont vécu un drame terrible lorsque des soldats israéliens sont entrés violemment chez eux pour arrêter leur plus jeune fils.

Oum F témoigne

Mon fils a été arrêté le 17 mars 2013, à 3 heures du matin. Il n'avait que 15 ans et demi.

Les soldats lui ont dit : « Dis au revoir à ta famille, tu ne la reverras plus ». Il a été beaucoup frappé lors de son transfert à la prison dans laquelle il a été incarcéré.

Condamné à 20 ans de prison, il lui en reste 18 à faire.

Pendant l'arrestation les soldats n'ont rien cassé. Après, ils ne sont pas revenus.

Après son procès, mon mari et moi avons été autorisés à lui rendre visite deux fois par mois. Pour ses grands frères, c'est interdit. Pour chaque visite, nous sommes contraints de demander une

autorisation aux responsables militaires israéliens. Autorisation qui peut être refusée sans raison. A chaque fois, c'est une souffrance supplémentaire pour mon fils et pour nous, ses parents.

La Croix Rouge Internationale prend en charge notre déplacement. Bien que la prison ne soit pas éloignée, nous mettons dix heures aller/retour pour y aller, en raison des difficultés de déplacement liées à l'occupation.

Le parloir dure 45 minutes, nous sommes séparés par des vitres épaisses. Nous nous parlons par téléphone mais nous avons des difficultés à nous comprendre : les gardes brouillent volontairement le son.

A chaque visite, mon fils pleure beaucoup. Il est jeune et sa peine est très longue.

Je lui envoie 1000 Nis par mois (environ 250 Euros) pour cantiner. Pour nous, c'est beaucoup. Seuls, sont à la disposition des prisonniers, des produits israéliens, beaucoup plus chers que dans le commerce. A la fin de sa détention, nous devons payer une amende comprise entre 10.000 et 40.000 NIS (2500 et 10.000 Euros), en une ou plusieurs fois. C est l'avocat qui nous le dira ».

A la fin de son témoignage, Oum F pleure en silence.

Le 20 octobre, à 2 heures du matin, à 2 reprises, l'imam de la mosquée de **Deir Istiya** appelle les hommes à se rassembler, à se diriger vers l'entrée du village afin de refouler les colons qui tentent une incursion. Les colons sont regroupés dans 4 voitures. L'imam demande aux jeunes de ne pas lancer des pierres. L'armée appelée arrive. Les colons sont repoussés. A 13 heures, un car entier de colons, venu de la colonie de **Revava**, pénètre à l'intérieur du village. Le CDO (Bureau de Coordination de l'Armée) intervient. Les routes autour de **Deir Istiya** sont bloquées par les soldats. Il y a affrontement. Il dure longtemps. Les colons retournent chez eux. Le calme revient. Pour combien de temps ?

HALHUL : Le 22 octobre, Claudette, les deux amies de Marseille et moi-même, allons dans cette localité proche d'**Hébron**. Pour nous y rendre, nous prenons un taxi. Le chauffeur vit dans le camp de réfugiés de **Balata**. Tout en conduisant, il raconte : **« J'ai 38 ans. Je suis sorti de prison il y a deux ans. J'y suis resté pendant 5 ans. J'ai 3 enfants. Pendant mon incarcération, mon fils aîné, âgé aujourd'hui de 11 ans, a été atteint d'un cancer à la gorge. J'ai demandé aux gardes l'autorisation d'aller le voir à l'hôpital. Ils ont refusé. Mon fils est soigné en Jordanie, ne va à l'école que de temps en temps. Il a très mal à la tête. Il y a 4 mois, les soldats sont revenus chez moi, ont tout cassé ce qu'il y avait dans ma maison ».**

A **Halhul**, nous nous installons chez Hakim. Plusieurs internationaux sont là, venus pour cueillir les olives. C'est Hakim qui décide où nous devons aller. La région d'**Hébron** est très difficile et dangereuse. Comme Hakim ne veut pas prendre de risques, nous comprenons vite que nous n'irons pas dans ces oliveraies, celles dans lesquelles, les paysans auraient pourtant, le plus besoin d'internationaux.

Le vendredi, on ne cueille pas à **Halhul**. C'est le jour des manifestations concernant l'ouverture de la rue Shouhada, dans la vieille ville d' **Hébron**. Elle a été fermée par l'armée israélienne, pour protéger les nombreux colons de la colonie **« Kyriat Arba »**. Chacun fait ce qu'il veut. Plusieurs d'entre nous partent visiter Bethléem. Trois prennent un taxi pour se rendre dans la vieille ville d'Hébron. Je choisis d'aller au centre ville d'**Hébron** pour faire des achats. Jean m'accompagne. Vers midi, de la mosquée, retentit l'appel à la manifestation. Tout à coup, la tension monte. Avec Jean nous décidons de rentrer à **Halhul**.

Assis sur le trottoir des dizaines de jeunes attendent, le visage triste. Un parmi eux pleure. Se préparent-ils à rejoindre la manifestation ? Ont-ils conscience du danger qui les attend ? Deux enfants, à vélo, portant un drapeau palestinien, se dirigent vers le centre ville. Vont-ils, eux aussi manifester, au risque de se faire tuer ?

A l'approche d'**Halhul**, nous remarquons de nombreux soldats postés près d'une tour militaire. La voiture de la presse est là.

Comme à chaque fois, la manifestation sera réprimée violemment par l'armée. Il y aura un mort, 5 blessés. Ce jour, en Palestine occupée, ce sont 28 jeunes qui seront tués.

Le samedi, nous partons cueillir près d'une route militaire. Lorsque nous arrivons, plusieurs familles sont déjà au travail. L'armée appelle Hakim. Interdiction de ramasser les olives sur les arbres proches de la route militaire. Dès que les enfants aperçoivent une voiture de l'armée, ils se sauvent. Une mère de famille me dit : **« Lorsque les internationaux ne sont pas là, les soldats rentrent dans le champ et frappent les enfants pour nous faire partir. Ils veulent voler notre terre »**. Une autre femme palestinienne qui cueille avec moi me raconte : **« L'armée a attrapé un de mes fils de 17 ans. Elle ne l'a pas mis en prison, mais demande une forte somme d'argent »**.

En fin d'après-midi, nous partons à **Susiya**, bourgade de **Cisjordanie**, proche de **Yatta**, ce gros village de la région d'**Hébron**, situé en Zone C (Sous Administration Civile et Militaire Israélienne). Depuis trente ans, l'occupant israélien tente de déloger les habitants de Susiya. Une colonie, du même nom, s'est installée à côté. Colons et soldats harcèlent les paysans en permanence. L'administration israélienne a délivré des avis de démolition pour 52 structures et tentes, dont une clinique médicale, un jardin d'enfants et un bâtiment d'énergie solaire. Aucun permis de construire ne peut être obtenu. En deux fois, les habitants de Susiya ont été expulsés. Ils sont revenus. Une troisième menace d'expulsion se profile. Plusieurs ONG (Organisations Non Gouvernementales) israéliennes se sont mobilisées : les Rabbins pour les Droits de l'Homme, B'tselem, Breaking the Silence, au côté d'associations internationales. Les diplomates occidentaux se sont enfin décidés à venir sur place, à dénoncer la volonté israélienne de détruire cette bourgade et de forcer la population de Susiya à aller s'installer ailleurs. Le porte-parole du Département Américain, les ministres des Affaires Etrangères de l'Union Européenne ont enfin compris qu'ils devaient agir et appeler le Gouvernement Israélien à cesser le processus de transfert de tous les habitants de cette localité.



Souhaitons qu'Israël entende cet appel et laisse vivre des paysans qui ne demandent rien à personne et Veulent Vivre sur leur Terre.

A la nuit tombée, nous nous dépêchons de retourner à **Halhul**. Le Shabbat est fini. Les colons risquent de venir jeter des pierres sur le minibus qui nous conduit ou l'empêcher de passer.

Fin octobre, mes amies marseillaises rentrent en France. Je vais m'installer à **Naploue**, près de la vieille ville, dans la maison mise à ma disposition par des amis palestiniens. De là, je pourrais facilement revoir toutes les personnes que je connais depuis de nombreuses années. Personnes, avec lesquelles des liens d'amitié se sont tissés. Je pourrais également me rendre dans les villages environnants.

Ici, je suis un peu chez moi.

Pour arriver de **Ramallah** à **Naplouse**, deux check- points, celui d'**Awarta** et celui d'**Houwara** rendent souvent la circulation très difficile. Depuis début octobre, les affrontements, très violents, entre soldats et jeunes palestiniens, sont quasiment quotidiens. Morts, blessés, arrestations se succèdent. « *Les jeunes palestiniens sont tellement exaspérés par la violence de l'occupation qu'ils sont devenus, chacun, une bombe prête à exploser* », me dira une jeune étudiante.

J'évite de sortir ou de revenir à **Naplouse**, aux heures de manifestations.

La famille que je rencontre aujourd'hui habite à côté du tombeau de Joseph. Les colons affirment que ce tombeau abrite les restes de Joseph, apportés ici par Moïse à son retour d'Egypte. Les Naplousis démentent. Ce ne seraient que les restes d'un vieux religieux musulman, mort il y a 200 ans. Certains disent même qu'il n'y a rien à l'intérieur du tombeau. Quelle que soit la vérité de ce lieu, les colons utilisent leur version pour venir ici, deux fois par semaine, prier, danser et manger. Des jeunes palestiniens les accueillent en leur lançant des pierres. Les soldats arrivent pour protéger les colons et tentent de chasser les jeunes palestiniens à coup de gaz lacrymogènes, de bombes assourdissantes, de balles en caoutchouc. Naplouse est situé en Zone A, sous la responsabilité complète de l'Autorité Palestinienne. Les colons n'ont rien à faire ici. Les jeunes palestiniens tentent de mettre le feu au tombeau. Les pierres sont noircies par le feu. Depuis, le mur d'enceinte du tombeau a été surélevé par un autre mur de 2 mètres. Soldats et police palestinienne surveillent l'entrée. Les photos sont interdites.

Depuis l'appartement de la famille qui me reçoit, j'aperçois ce qui se trouve à l'intérieur du mur d'enceinte du tombeau. Tout y est noir.

La mère de famille me raconte l'arrestation et l'incarcération de son fils. Sa fille, présente complète ce que dit sa mère :

Mon fils a été arrêté à l'automne 2008. Il avait 20 ans. Il aura 38 ans à sa libération. L'arrestation a eu lieu ici. Rien n'a été cassé dans la maison. C'était pendant le mois de Ramadan. Me sachant diabétique et craignant que je ne fasse un malaise, mon fils, en partant, m'a dit : « Ne t'inquiète pas je reviens bientôt ».

Il a été frappé sur le nez, sur le dos.

L'administration pénitentiaire traite toujours mal les prisonniers. Elle les insulte, leur parle grossièrement.

Lors du procès, je suis allée au tribunal. J'ai voulu serrer la main de mon fils. Les gardes ont refusé. J'ai crié très fort « Allah ou Akbar-Dieu est le plus grand ». Un garde m'a répondu ironiquement « Laisse ton Dieu délivrer ton fils ».

Avec mon mari, nous pouvons lui rendre visite tous les 15 jours. Les gardes refusent le plus souvent que nous lui apportions des vêtements, même en hiver. Une fois, il m'a fallu 3 mois pour qu'ils acceptent de lui remettre un pull de notre part. Ils refusent

également que nous lui apportions des lunettes de vue. La nourriture en prison est infecte. Jamais de légumes, de fruits. La viande sent mauvais. Même avec l'argent que je lui envoie, il ne peut pas en acheter. Il n'y en a pas. A la cantine ne sont proposés que de l'houmous (purée de pois chiches) et du thon en boîte.

Pendant le Ramadan les gardes interdisent aux prisonniers de boire la nuit, d'aller aux toilettes.

Les gardes pratiquent régulièrement la fouille « à nu ». C'est très humiliant. Mon fils l'a refusée. Il a été durement frappé. Lors d'une séance d'interrogation, mon fils a, lui aussi, frappé l'officier, lui a jeté une assiette à la figure. Cela lui a valu d'être torturé, d'avoir un an de plus d'incarcération à faire et de payer 7500 Nis (1900 Euros) d'amende. Mais depuis, l'officier le respecte un peu.

Les prisonniers doivent faire très attention à leurs dents. Si elles les font souffrir, on leur donne Akamol (paracétamol) ou on les leur arrache sans anesthésie.

C'est pour toutes ces raisons que les prisonniers palestiniens se mettent en grève de la faim. Mon fils l'a observée pendant 32 jours. Pour essayer de l'en empêcher, les gardes l'ont changé de prison et l'ont transféré de la prison de Beer Sheva à celle de Ramon. Pendant la durée de sa grève, il a été placé dans une cellule d'isolement, sous terre. Pour punir les grévistes de la faim, les soldats mettent dans des sacs des souris et des cafards et les déversent dans les cellules. Parfois les souris mangent les chaussures des prisonniers.

Pendant sa grève de la faim, mon fils a été frappé. En deux fois, il a perdu connaissance. Ses copains ont cogné contre la porte de sa cellule pour que les gardes viennent et l'emmènent à l'hôpital. Sans résultat.

L'administration pénitentiaire fait du commerce avec les prisonniers. Les familles doivent leur envoyer de l'argent pour qu'ils puissent se nourrir, s'habiller et payer une forte somme à leur libération.

En prison, mon fils étudie l'histoire.

Avant son arrestation, les soldats ont cherché à le tuer. Il a échappé à la mort. Après son arrestation j'ai offert des friandises aux voisins qui me visitaient, parce que mon fils est toujours vivant.

Le vieil Askar: dans ce camp de réfugiés, 10.000 personnes s'entassent. Parmi elles, la famille de Fati, emprisonnée en 2004, pour 15 ans. Elle n'avait que 17 ans. Avec ses deux compagnes de cellule, Aminata et Cintia, elle a été libérée en octobre 2011, dans le cadre de l'échange de prisonniers avec Ghilad Chalid, ce soldat israélien fait prisonnier de guerre par le Hamas, dans la bande de Gaza.

Depuis elle vit avec Aminata, loin du camp, dans un appartement mis à leur disposition par l'Autorité Palestinienne. Aminata est malade, aurait besoin de soins qui ne peuvent être donnés qu'en Jordanie ou en Europe. Israël refuse qu'elle quitte Naplouse.

Lorsque je rencontre la mère de Fati, elle me dit : ***« Depuis deux mois, l'armée recherche ma fille et Aminata pour les remettre en prison. Elles ont peur, ne sortent plus de chez elles, se cachent ».***

Un matin, je vais partager un petit déjeuner avec Fati et Aminata. Fati est inquiète. ***« La prison dans son appartement est mieux que celle en Israël. On peut se déplacer, ouvrir la fenêtre. On n'est pas battues. »***

L'armée recherche aussi le frère de Fati, âgé d'une vingtaine d'années. Il va régulièrement jeter des pierres sur les soldats à Houwara et sur les colons lorsque ceux-ci viennent prier, chanter et danser, près du tombeau de Joseph. Plusieurs fois, il a été pris, arrêté et relâché, frappé, blessé. Cette fois-ci, les soldats semblent bien décidés à le mettre en prison pour longtemps : ***« Les soldats viennent la nuit, rentrent chez moi pour me chercher et cassent tout dans la maison. Je pars me cacher avant qu'ils n'arrivent, soit dans un autre camp, soit dans la vieille ville de Naplouse. Je ne vais jamais au même endroit. Le matin je rentre chez moi et je dors. Je sais que je risque de me faire tuer. Je n'ai pas peur ».***

Dans cette même famille, la fille cadette, fiancée, doit attendre 4 ans avant de se marier. Son fiancé est en prison.

Parfois des troubles psychologiques apparaissent plusieurs années après la libération du prisonnier. Ils seraient dus aux difficiles conditions d'incarcération avec des humiliations fréquentes, des séjours en cellule d'isolement. Le frère de Myriam, amie palestinienne parlant bien le français, en témoigne : ***« Mon frère a été arrêté en 2006. Il est resté deux ans et demi en prison. Son arrestation s'est faite de nuit. Les soldats lui ont ôté ses habits, lui frappaient le visage sur le sol. Mon père, tenu en joug, à distance, n'a rien pu faire pour lui. En prison, mon frère a connu la torture, l'humiliation, la cellule d'isolement.***

A sa libération, il est retourné auprès de sa femme, a eu des enfants, a trouvé du travail comme gardien. Mais depuis un an, des troubles de caractère sont apparus. Il n'est plus comme avant. Il s'énerve vite, frappe ses enfants pour un rien. Parfois, il est très calme, parfois taciturne, parfois méchant. Il n'a pas pu garder son travail à cause de ses sautes d'humeur. Pour faire vivre sa famille, il fait quelques petits travaux, par ci-par là. C'est devenu difficile. Toute la famille a remarqué son changement d'attitude. C'est clair que ce sont des troubles psychologiques consécutifs à ce qu'il a vécu en prison ».

Un week-end, je me rends dans le village d'**Ourif**, chez des amis. De là, avec Myriam et sa maman, je vais visiter Karima, la première prisonnière à laquelle j'écrivais. Elle habite dans un village voisin. Arrêtée début 2007, elle a été libérée en août 2008 (voir son témoignage en annexe). Elle nous accueille très chaleureusement, remercie encore et encore ceux et celles qui écrivent à un(e) prisonnier(e). Son mari est toujours en prison : ***« Après 4 ans d'incarcération, une amende de 5000 NIS (environ 1200 Euros) mon mari a été libéré. Un mois après, l'armée venait le rechercher pour le placer en détention administrative. De temps en temps, il est libéré et arrêté à nouveau. Ayant moi-même été emprisonnée, je n'ai pas le droit de lui rendre visite ».***

La maman de Karima est chez elle. Elle est venue du Koweït où elle habite avec sa famille, pour le mariage de son fils avec une Naplousie. Mariage qui devait avoir lieu quinze jours plus tard. La salle des noces était réservée, la robe de la mariée achetée. Mais voilà : ***« Mon fils, qui arrive du Koweït, a été arrêté ! Il est emprisonné. J'ai entendu dire qu'il resterait en prison 4 ans ».***

Pendant que nous sommes chez Karima, une nouvelle nous parvient de **Tulkarem** : ***« L'armée vient d'arrêter un jeune, le jour de son mariage » !***

En retournant à Ourif, nous nous arrêtons à **Eïnabus**, le village de Mohamed Allan, cet avocat palestinien de 31 ans, placé en détention administrative et libéré la veille, après deux mois de grève de la faim. Il nous accueille chaleureusement, souriant, remercie tout ceux et celles qui, en France, ont manifesté pour obtenir sa libération, dénoncer la détention administrative.

Chez lui, habite sa tante, dont le mari vit aux Etats-Unis avec deux de leurs enfants. Son fils aîné, âgé d'une vingtaine d'années, est allé au consulat américain, demander un visa pour rejoindre son père. Visa refusé : ***« Mon fils a été convoqué par l'armée. Il refuse d'y aller parce qu'il sait qu'il va être arrêté. Tous les soirs, il va se cacher dans la***

montagne. Les soldats rentrent ici après avoir fait sauter la porte qui donne dans les escaliers, cassent ce qu'ils trouvent. On a peur ».

Madama est un de ces villages, proche de la colonie d'Itzhar. Ici, les colons sont très violents, connus pour leur extrémisme religieux. Une adolescente de 14 ans, HN, a été arrêtée. Je rencontre sa famille.

C'est la sœur de HN qui témoigne. Elle est l'aînée d'une fratrie de 9 enfants. Sa mère, douce et effacée approuve, en présence de ses plus jeunes enfants, souriants.

Il ne faut pas croire ce que dit l'armée israélienne. Ce ne sont que des mensonges. La vérité, la voici. Ma sœur HN est somnambule depuis quelques années. De temps en temps, elle se lève la nuit et va se promener. Une fois elle a été retrouvée dans le village.

Mes parents l'ont emmenée chez le docteur. Ce dernier leur a dit que ce n'était pas grave et que ça passerait.

Il y a deux semaines, la nuit, ma sœur est sortie en direction de la colonie. Nous dormions tous et aucun parmi nous ne s'en est aperçu. A 4 heures du matin, mon père a entendu des coups de feu et une voix qui disait « viens, viens ». Ne sachant pas que sa fille était dehors, il n'y a pas prêté attention.

On ne sait pas qui a tiré, les colons ou les soldats. Ma sœur a reçu 3 balles dans la main droite et une dans la jambe. Elle est tombée, a roulé. Les soldats l'ont emmenée au centre d'interrogation d'Huwvara (à la sortie de Naplouse).

A 6 heures du matin, un officier israélien a appelé mon père pour qu'il vienne. Je l'ai accompagné. Les gardes frappaient ma sœur sur sa main blessée. Ils étaient très méchants avec elle.

L'officier a dit à mon père : «Remercie les soldats d'avoir sauvé ta fille. Les colons voulaient la brûler vive ». Puis, ils ont montré à mon père une vidéo où l'on voyait ma sœur avec 2 couteaux*. Mon père leur a dit : « Ce ne sont pas mes couteaux et il ne m'en manque pas à la maison». L'officier a soupçonné mes parents d'avoir envoyé ma sœur, tuer des colons. Mon père leur a répondu : « Quel est le père ou la mère qui envoie son enfant à la mort » ?

La décision du tribunal a été ajournée au 1^{er} décembre. Ma sœur a été opérée une première fois à l'hôpital de la prison.

Elle doit subir une deuxième opération.

Elle est incarcérée à la prison Hascharon, en Israël.

Mon père a fait une demande à une association des Droits de l'Homme pour qu'elle puisse être libérée rapidement.

Ma famille a été très éprouvée. En 2000, un de mes oncles paternels a été arrêté par les soldats de l'occupation et condamné à 3 perpétuités plus 55 ans. Il avait 22 ans. En 2007, un de ses frères a été assassiné par l'armée israélienne. Il avait 23 ans.

Lors d'une visite à son frère emprisonné, mon père a demandé à voir sa fille. L'armée a refusé. Pour chaque prisonnier, il doit y avoir une autorisation spécifique.

Après le procès, mon père et ma mère auront l'autorisation de rendre visite à ma sœur.

Après l'arrestation, les soldats ne sont pas rentrés chez nous, n'ayant rien trouvé de suspect.

Les colons descendent régulièrement en direction du village. Des villageois les ont entendu dire qu'ils allaient brûler notre maison.

La mère nous confie : « J'ai peur ».

****C'est devenu une pratique courante : L'armée israélienne arrête ou tue des jeunes palestiniens, les accusent d'avoir voulu assassiner des colons ou des soldats et montrent à la famille, aux médias, une photo truquée avec le (la) jeune palestinien(ne) et des couteaux posés à côté.***

Douma : Je tenais absolument à rencontrer la famille du petit Ali, brûlé vif par des colons. Myriam m'accompagne. Nous prenons un taxi. Le village de Douma, au Nord de la Cisjordanie, en Palestine occupée, à une trentaine de kilomètres de Naplouse, regroupe 3.000 habitants répartis en deux grandes familles. Il est appelé le village de la Paix.

Dans ce village, l'armée israélienne n'a tué que trois Palestiniens. Seulement trois !...

Ces Palestiniens tués par l'armée ou la police israélienne deviennent des Martyrs appelés Chahids.

A **Douma**, nous sommes accueillies par un jeune, premier témoin du drame.

Voici le récit qu'il nous partage.

Tout a basculé dans la nuit du 30 au 31 juillet 2015, lorsque des colons, probablement, de la colonie Ma'ale Ephraïm, ont fait irruption dans le centre du village. Ils ont mis le feu à une première maison dans laquelle résidait habituellement une famille avec 5 enfants, absente cette nuit-là. Puis, à une seconde maison, mitoyenne. Dans cette dernière Eham, 26 ans, enseignant les maths et les sciences dans un village voisin, son mari Sa'ad, 28 ans et leurs deux enfants, Ahmed 4 ans et Ali 18 mois, dormaient profondément dans l'unique chambre. Les colons ont incendié la maison par la fenêtre restée ouverte en raison de la chaleur. Le feu s'est propagé très vite. Il était 2 heures du matin.

Sur la terrasse de sa maison, Y., un voisin, téléphonait à sa fiancée lorsqu'il entendit l'appel au secours de Sa'ad : « Ils ont jeté quelque chose dans la maison. Ma femme et mes enfants sont en train de brûler ».

Y. s'est précipité, a ôté ses vêtements, les a jetés sur le corps de Sa'ad afin d'éteindre les flammes. Ce dernier est sorti lui-même de sa maison, puis s'est écroulé... Il a été emporté dans la maison d'Y. La famille alertée est accourue pour aider Y. à sortir des flammes, à déposer, Eham et les 2 enfants, auprès de Sa'ad. Le petit Ali a succombé, brûlé vif. Par la gravité des brûlures sur son corps, son abdomen s'est ouvert. Vision insoutenable ! Sa'ad, Eham et Ahmed ont été brûlés au 3ème degré. (95%)

Les pompiers alertés sont arrivés, le plus vite possible, de Salfit, à 40 kms de là. Une voiture particulière a emmené ces grands brûlés, à l'hôpital le plus proche : celui d'Aqraba. Les médecins présents, ne pouvant prendre en charge des brûlés aussi profondément atteints, les ont envoyés à l'hôpital de Rafidia, à Naplouse. De là, ils ont été conduits à un autre hôpital, celui de Tel Hashomor de Tel Aviv. Quatre jours plus tard Sa'ad est décédé. En l'apprenant, sa tante, bouleversée, très choquée, décède subitement. Un mois plus tard Eham décède à son tour. Reste le petit Ahmed qui se remet très lentement. Il lui faudra

deux ans de soins avant d'être guéri. Ses grands parents ont obtenu d'Israël une autorisation pour aller chaque jour auprès de leur petit-fils.

Ce drame a plongé dans l'émotion tout le village. Y. a perdu ses cheveux, est passé de 7 cigarettes par jour à 2 paquets. La vision de ce drame, celui dont il a été le témoin, hante ses nuits. Il évite de passer auprès des deux maisons calcinées.



Ces colons, assassins, n'ont pas été arrêtés.

De nombreuses questions se posent.

Le produit utilisé pour mettre le feu était hautement incendiaire. Les Palestiniens, jusqu'à ce jour, n'ont pas trouvé le nom de celui dont il s'agissait.

-Les experts israéliens le savent-ils ?

-Refusent-ils de le dire ?

Le corps d'Eham portait des traces de coups, saignant énormément. Sur le bras gauche de Sa'ad, une plaie profonde de l'épaule au poignet.

-Ont-ils été blessés par les colons ?

-Si oui, avant ou après l'incendie ?

Le jour du drame, un drone stationnait au-dessus du village pour la première fois et n'a pas été vu depuis.

-L'armée a-t-elle agi de connivence avec les colons ?

-Parmi les colons, se trouvaient-ils un ou plusieurs gradés de l'armée ayant accès aux drones ?

17 colons ont été poursuivis par des habitants de Douma. Arrivés à un barrage militaire, les soldats les ont refoulés après avoir laissé passer les colons.

-Qu'ont-ils- à cacher ?

Après ce drame, Y. a continué de communiquer avec sa fiancée sur Face book. Son compte a été piraté.

- Par qui ?

Sur les murs, en deux endroits différents, des écritures en Hébreu et l'étoile de David, appellent à la vengeance, le prix à payer.

- Pourquoi ces colons, très dangereux, ne sont-ils pas arrêtés ?

La famille du petit Ali a souhaité qu'Ahmed soit envoyé aux Etats-Unis pour être soigné et a souhaité porter plainte. Des autorités israéliennes lui ont fait savoir que si elle continuait cette démarche, elles pourraient se venger sur l'enfant et lui faire du mal.

- De quoi ont-elles peur ?

Aujourd'hui le village de Douma essaie de survivre. Aux fenêtres, derrière des barreaux déjà existants, des grillages serrés ont été fixés, empêchant les projectiles de passer.

Dans le petit cimetière, proche de la mosquée, 4 tombes alignées les unes à côté des autres, témoignent de l'horreur vécue par une famille et tout un village, en raison de la violence de l'occupation israélienne.

L'école du village s'appelle désormais « l'Ecole du Chahid Ali ».

Au retour, en bas du village, près d'une oliveraie, une voiture de l'armée israélienne est en stationnement. En arrivant à **Naplouse**, Myriam me dit : **« J'ai eu peur que l'on soit arrêtées ».**

Vallée du Jourdain : dans plusieurs villages, les Associations France Palestine Solidarité de la Région Rhône-Alpes soutiennent la rénovation de maisons, pour permettre à leurs habitants de continuer à vivre et à résister dans les 5% que l'armée israélienne ne leur a pas encore pris. Ce projet est piloté par l'ONG Palestinienne Ma'an Développement. Avec elle, je me rends dans le village **d'Al Auja** où la rénovation a commencé. Je suis étonnée par la petitesse de ces maisons, qui abritent souvent de grandes familles, très pauvres. Aucune rénovation n'étant terminée, il est difficile de dire si elle a été faite correctement ou pas. Une mère de famille m'accompagne au WC, à une trentaine de mètres de là où elle vit avec sa famille. Il n'y a pas de porte. Rien qu'une planche à déplacer. Tant que je ne suis pas sortie de ce WC, la mère de famille fait le guet. Délicatesse. Ensuite, elle me dit : **« Dès que la nuit**

arrive, mes enfants et moi-même, faisons nos besoins sous l'arbre près de la maison. J'ai peur. Les colons et l'armée viennent sans cesse ici ».

Naplouse : Cette grande ville de plus de 130.000 habitants, à un cachet particulier. Des grandes familles y vivent depuis plusieurs générations. Les traditions culturelles et religieuses sont enracinées dans des décennies d'histoire. La vieille ville abrite des trésors d'architecture.

C'est dans cette vieille ville que je rencontre chez lui, lyad, père de 5 enfants. Il gagnait sa vie en portant les courses d'autres personnes. Mais, depuis un mois il ne peut plus travailler :

« Le 9 octobre, je revenais de Ramallah. Nous étions une quarantaine. Au Check-Point de Houwara, les soldats de l'occupation nous ont fait descendre des véhicules et nous ont ordonné de rentrer chez nous à pied (le centre ville de Naplouse est à environ 3 kms d'Houwara). Nous sommes partis. Les soldats nous ont tiré dans les jambes. J'ai reçu une balle à fragmentation dans le pied. Elle est rentrée vers le talon, est ressortie vers la cheville, me fracturant les os du pied. La semaine suivante, les soldats ont recommencé la même chose sur 70 personnes ».

lyad a été opéré. Son pied est très enflé, le fait beaucoup souffrir. Pourra-t-il guérir et travailler à nouveau ? Son fils de 14 ans a arrêté l'école. Il a trouvé des petits travaux de maçonnerie à faire et peut aider sa famille à vivre. Modestement.

Toujours à Naplouse, près de la maison où j'habite : Dans la nuit du 12 au 13 novembre, à deux heures du matin, je suis réveillée par le haut - parleur de la mosquée voisine. L'imam appelle les hommes à se rassembler pour empêcher une incursion de l'armée israélienne. Les tirs sont intenses. Il me semble distinguer ceux des gaz lacrymogènes, ceux des bombes assourdissantes et ceux des balles. La maison dans laquelle j'habite étant légèrement en retrait de la rue, je ne peux pas voir ce qui se passe. Les tirs se poursuivent sans interruption jusqu'à 3 heures 30 du matin. Tout à coup, j'entends une énorme explosion. Serait-ce la belle maison à plusieurs étages, à deux rues d'ici ? Ses propriétaires avaient reçu, un mois auparavant, un ordre de démolition envoyé par l'armée israélienne parce qu'un des fils, de 30 ans, était suspecté d'avoir participé à l'assassinat d'un couple de colons, début octobre. A sept heures du matin, je me rends sur place. L'armée est partie. La maison est en ruine. De nombreux hommes sont arrivés afin de tenter de consolider les murs qui sont encore debout. Un parmi eux m'accueille et me conduit dans ce qui reste des étages. Je prends des photos. Arrivée dans une pièce, la seule peut-être qui n'a pas trop souffert des explosifs, je m'arrête. La maîtresse de maison, figée, regarde par le trou béant de ce qui a dû être une fenêtre. Je m'approche d'elle... Elle se retourne : ***« C'est ma maison. Nous avons mis des années à la construire. Plusieurs familles vivaient ici, avec des enfants. En une heure et demie, tout a été détruit ».***



**Cette nuit-là, à Naplouse, ce sont trois maisons que
l'armée d'occupation israélienne a fait exploser.**

**Comment ne pas éprouver de la haine ?
Comment ne pas éprouver le besoin de se venger ?**

**SI VOUS N'ÊTES PAS VIGILANTS, LES MÉDIAS
ARRIVERONT À VOUS FAIRE DÉTESTER LES
OPPRIMÉS ET AIMER CEUX QUI LES OPPRIMENT.**

Malcolm

24 décembre 2015

Denise

Association France Palestine Solidarité –AFPS- de St Etienne

en Région Rhône Alpes

ANNEXE

H

andala est le nom d'un petit personnage-culte dans le monde arabe. Haut comme trois pommes – il a arrêté de grandir à l'âge de dix ans –, les mains jointes derrière le dos, pieds nus, les cheveux en épis pointés vers le soleil, il n'est jamais représenté de face. Il ne se retournera que lorsque le peuple palestinien aura un Etat. Son effigie est partout. On la porte en pendentif, en porte-clés, brodée sur un tee-shirt, que l'on soit homme, femme ou enfant, que l'on ait 1 ou 80 ans. On la trace à main levée ou avec un pochoir sur les murs des camps de réfugiés ou sur le mur de l'apartheid israélien qui défigure et dévore la Cisjordanie. On vous regarde avec des yeux ronds si vous ne connaissez pas Handala, dont le nom renvoie à l'amertume de la coloquinte et de l'histoire palestinienne. Né le 5 juin 1967, « *le nom de sa mère est Naqba* », la catastrophe de 1948, et « *celui de sa petite sœur Naqsa* », celle de 1967, selon le premier texte et dessin que publie son créateur, Naji al-Ali, en 1969 dans le journal *Al-Siyassa* de Koweït-City.

Naji al-Ali, lui, est né en 1936 au village de Al-Shajara, entre Nazareth et Tibériade, qu'il fuit en 1948 avec sa famille pour se réfugier au camp de Aïn el-Héloué, à l'orée de Saïda au Liban. Il connaîtra et témoignera abondamment dans ses dessins de la guerre civile et de l'invasion israélienne de Beyrouth en 1982. Il est abattu à Londres en juillet 1987, probablement par le Mossad israélien, mais ses assassins ne furent jamais identifiés. On lui connaissait beaucoup d'ennemis, tant sa dénonciation de la corruption et de la trahison des régimes arabes, autorité palestinienne comprise, était radicale. Il avait fini par se réfugier à Londres où il pouvait dessiner librement, après avoir été expulsé du Koweït en 1985 sous la pression de Yasser Arafat

De Marina da Sylva. Article paru dans le monde diplomatique le 7 juillet 2011

Témoignage de Karima. Novembre 2008

Je m'appelle Karima. Je suis professeur de langue Arabe. Je suis mariée et j'ai deux enfants de 2 mois et 4 ans. Nous habitons un petit village de Cisjordanie en Palestine.

Mon mari a été arrêté les 07/12/2006 et emprisonné pour 4 ans. Ses parents et moi-même n'ont pas le droit de lui rendre visite.

Début janvier 2007, des soldats sont arrivés chez moi, ils ont fouillé toute la maison.

Le 25/01/2007 vers minuit, ils sont revenus nombreux, peut-être à 13. Huit sont allés dans la cuisine pour se faire du café et manger des chips. Les autres se sont enfermés avec moi dans le salon pour m'interroger. Tout a été saccagé dans la maison : les meubles, les tapis, les bibelots. J'étais surprise et très choquée. Les soldats cherchaient un ordinateur portable que je n'avais pas. Ils ont appelé d'autres soldats pour faire pression sur moi. Je leur ai dit : "Avec mon mari nous n'avions qu'un seul ordinateur que vous avez déjà pris". Les soldats m'ont répondu : " Nous allons te prendre avec nous. Cherche quelque chose pour tes filles." Elles pleuraient. Le bébé avait faim et demandait à téter. Je voulais leur dire au-revoir. Les soldats ont refusé. Toute la famille de mon mari se trouvait réunie dans une grande pièce, dans la maison voisine. Trois frères se sont présentés à l'armée pour être emprisonnés à ma place. Elle a refusé.

Mes deux filles ont été dans la famille et moi j'ai été emmenée pour un interrogatoire, sous terre, dans le centre de Beita Htikva près de Qalquilya. Le gardien m'a dit : Tu vois Karima, si tu avais tout avoué, tu ne serais pas là ». Mon mari se trouvait dans le même lieu mais dans une autre salle. Il a entendu ma voix, a crié : "Karima fais attention."

Les interrogatoires ont duré 8 jours. Je n'ai pas subi de pression physique. Depuis l'an 2000 où un homme est mort sous les coups, la pression psychologique est privilégiée. Ceux qui nous interrogent essaient de nous faire perdre tout espoir. Ils avaient récupéré une photo de mes enfants et me la montraient : "Tu ne reverras pas tes filles si tu ne nous dit pas où est l'ordinateur, tu resteras peut-être ici 10 ans ».

Au bout du quatrième jour d'interrogatoire, je suis tombée malade. Ne pouvant plus nourrir ma fille, j'avais très mal aux seins. Ils m'ont passé un détecteur de mensonge avant de m'envoyer dans un hôpital civil, pieds et mains menottés comme si j'étais une criminelle. J'avais très honte. J'ai refusé de prendre les médicaments que l'on me proposait pour me couper le lait, et je suis retournée "sous terre" pour la poursuite des interrogatoires. Quand je pouvais dormir c'était sur un petit matelas très mince qui sentait mauvais et me provoquait des maux de dos.

Les interrogatoires achevés, j'ai été conduite au centre de détention de Taalmond en Israël. Huit jours après, sous la pression de la Croix Rouge, mon bébé m'a été rendu. Il était malade et souffrait de problèmes respiratoires. Mon lait est revenu progressivement et j'ai pu à nouveau le nourrir mais son état de santé s'est dégradé. Il a du être hospitalisé. Je l'ai accompagné et je suis restée, mains et pieds attachés au lit. Je n'arrivais pas à prendre mon bébé dans mes bras pour le nourrir. Je pleurais. Il y avait toujours un garde dans ma chambre pour me surveiller. De temps en temps des Juifs religieux venaient pour m'insulter. Lorsque je voulais aller au WC les soldats m'accompagnaient et je devais laisser la porte ouverte. Parfois un homme et une femme venaient devant moi avec des gestes amoureux pour m'offenser. Je suis restée ici 4 jours. Quatre jours de souffrance.

A la prison de Taalmond nous partagions à 3 une minuscule chambre : une détenue, mon bébé et moi. Nous y restions assises toute la journée avec une pause de 3 heures où nous pouvions aller dans une cour surveillée. Là, nous y rencontrions d'autres détenues. Tous les partis politiques sont représentés. Souvent les détenues se regroupent par affinités mais il n'y a pas de tension. Avant d'être internée, je n'appartenais à aucun d'eux. En prison j'ai rejoint le Hamas.

Dans la prison tout est sale, des souris sortent des WC. Ils n'ont pas de porte mais un simple rideau. Dans la cellule il n'y a pas de fenêtre, les murs sont rugueux on ne peut pas s'y appuyer. Au plafond, sort d'un trou, tantôt de l'air très chaud, tantôt de l'air très froid. La nourriture est mauvaise

Ma petite fille n'avait rien pour s'amuser. Lorsqu'elle a commencé à marcher, elle tombait souvent. Son seul jeu consistait à aller ouvrir un robinet et moi j'allais le fermer. Elle portait des vêtements usés et n'en avait pas de rechange. Elle avait un comportement anormal.

Pendant mon incarcération, j'ai reçu 2 lettres venant de France. A chaque fois, cela a été pour moi comme une visite. Je n'ai pas pu répondre n'ayant pas de timbres. J'ai aussi reçu un cadeau: un pyjama et un doudou pour ma fille. A ma sortie de prison, j'ai laissé le doudou à un autre enfant.

J'ai été défendue par une avocate israélienne, honnête, pour 10 000 N.I.S. (2000 Euros). Pour ma libération, le 28 août 2008, j'ai dû payer une amende de 3000 N.I.S (600 Euros).

Tous les prisonniers Palestiniens lorsqu'ils rentrent chez eux sont détruits psychologiquement. Tous doivent payer des sommes quelquefois énormes pour être libérés et les familles souvent très pauvres, s'endettent à vie.

